

Cours particuliers

JAPONAIS INDIVIDUEL

DÉBUTANT (A1)

Niveau A1.1 Grand Débutant

Notre formation “Cours particuliers - Japonais Individuel Débutant (A1)” est divisée en trois niveaux. Cela est dû au fait que le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) comporte de nombreux éléments et n’est atteignable qu’en plusieurs mois d’étude.

Notre objectif est de vous proposer une formation adaptée à vos besoins et à votre niveau. C’est pourquoi, si vous n’êtes pas grand débutant, nous vous proposerons systématiquement de passer un test de niveau avant votre entrée en formation. Ce dernier nous permettra de vous proposer un programme pédagogique adapté.

LE NIVEAU A1.1 GRAND DÉBUTANT

Notre formation “Cours particuliers - Japonais Individuel Débutant (A1)” de niveau A1.1 grand débutant correspond au Niveau 1 des cours collectifs d’Espace Japon. Elle ne nécessite aucun prérequis. L’apprenant étudie la lecture et l’écriture des *hiragana* et des *katakana*, ainsi que les formes grammaticales et le vocabulaire de base. En formation 70h et 80h, il s’initie également aux *kanji*. En fin de formation, il sera en mesure de comprendre et de communiquer dans un langage simple.

Découvrez le programme pédagogique ci-après :



Programme pédagogique de formation Japonais individuel

Veillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner, daté et signé, avant le début de votre session de formation à l'adresse e-mail suivante : coursdejaponais@espacejapon.com.

Intitulé de la formation : Japonais individuel

Niveau : A1.1 Grand débutant

Durée : 20h, 30h, 40h ou 50h

Modalités : Cours particuliers en présentiel (Espace Japon) ou à distance (Zoom) en face à face pédagogique avec un formateur. Possibilité de cours à distance de manière occasionnelle dans le cas des cours en présentiel.

Objectifs pédagogiques :

La formation répondra aux objectifs pédagogiques du **niveau A1 du CERCL** :

- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un ;
- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions ;
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira au stagiaire la méthode d'Espace Japon et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où le stagiaire pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de son formateur et émarger sa feuille de présence numérique).

Contenu :

La formation abordera plusieurs modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais, les *hiragana* et les *katakana* (environ 10 minutes y seront consacrées en début de cours).

Objectifs concrets :

Toute durée :

- Saluer son interlocuteur, se présenter et faire connaissance ;
- Désigner un objet ;
- Demander et donner des précisions sur un objet
- Demander et indiquer la position d'un objet ou d'une personne ;
- Utiliser des repères spatiaux pour exprimer la position ;
- Exprimer le déplacement et son moyen ;
- Inviter quelqu'un et répondre à une invitation reçue ;
- Lire et écrire les caractères japonais de base (*hiragana*).

Formations de 30h et plus :

- Raconter sa journée et parler de son quotidien et de ses projets ;
- Décrire des objets et des personnes ;
- Compter jusqu'à 10 000 ;
- Passer une commande dans un restaurant et faire des achats en magasin ;
- Parler de ses goûts ;
- Exprimer le degré et la fréquence ;
- Exprimer le don et la réception d'un objet ;
- Exprimer le moyen de l'action ;
- Demander et donner l'heure ;
- Se repérer dans le temps ;
- Exprimer une action passée ;
- Exprimer des actions simultanées ;
- Utiliser le vocabulaire de niveau élémentaire ;
- Lire et écrire les caractères japonais de base (*katakana*).

Formations de 50h et plus :

- Exprimer le but d'un déplacement ;
- Interagir dans des situations types rencontrées en voyage : à la poste, à la gare...
- Exprimer ses souhaits ;
- Exprimer une succession d'actions ;
- Exprimer une action qui est en train de se produire ;
- Donner un ordre et demander un service et accepter ou refuser ce dernier ;
- Demander et donner la permission et exprimer l'interdiction ;
- Faire des comparaisons ;
- Exprimer ses préférences.

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par le stagiaire.
- Évaluations de fin de modules : À la fin de chaque module, le stagiaire passe une évaluation écrite. Les évaluations se déroulent pendant le cours avec le formateur.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE© : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE©. Le LILATE© est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS7320 – Enregistrée le 24/09/2025). Le parchemin de certification est délivré au candidat ayant obtenu au minimum un niveau B1.

Débouchés :

Notre formation « Japonais individuel » de niveau A1.1 permettra au stagiaire de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE©** en fin de formation.
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- Le stagiaire prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme effectué.
- Le stagiaire s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec son formateur, même si toutes les heures de cours prévues initialement ne sont pas écoulées.

Cours particuliers

JAPONAIS INDIVIDUEL

DÉBUTANT (A1)

Niveau A1.1 Faux Débutant

Notre formation “Cours particuliers - Japonais Individuel Débutant (A1)” est divisée en trois niveaux. Cela est dû au fait que le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) comporte de nombreux éléments et n’est atteignable qu’en plusieurs mois d’étude.

Notre objectif est de vous proposer une formation adaptée à vos besoins et à votre niveau. C’est pourquoi, si vous n’êtes pas grand débutant, nous vous proposerons systématiquement de passer un test de niveau avant votre entrée en formation. Ce dernier nous permettra de vous proposer un programme pédagogique adapté.

LE NIVEAU A1.1 FAUX DÉBUTANT

Notre formation “Cours particuliers - Japonais Individuel Débutant (A1)” de niveau A1.1 faux débutant correspond au Niveau 1 des cours collectifs d’Espace Japon. Elle nécessite de déjà maîtriser la lecture et l’écriture des *hiragana* et des *katanaka*. L’apprenant étudie les formes grammaticales et le vocabulaire de base tout en s’initiant aux *kanji*. En fin de formation, il sera en mesure de comprendre et de communiquer dans un langage simple.

Découvrez le programme pédagogique ci-après :



Programme pédagogique de formation Japonais individuel

Veillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner, daté et signé, avant le début de votre session de formation à l'adresse e-mail suivante : coursdejaponais@espacejapon.com.

Intitulé de la formation : Japonais individuel

Niveau : A1.1 Faux débutant

Durée : 20h, 30h, 40h ou 50h

Modalités : Cours particuliers en présentiel (Espace Japon) ou à distance (Zoom) en face à face pédagogique avec un formateur. Possibilité de cours à distance de manière occasionnelle dans le cas des cours en présentiel.

Objectifs pédagogiques :

La formation répondra aux objectifs pédagogiques du **niveau A1 du CERCL** :

- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un ;
- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions ;
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira au stagiaire la méthode d'Espace Japon et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où le stagiaire pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de son formateur et émarger sa feuille de présence numérique).

Contenu :

La formation abordera plusieurs modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais, les *hiragana* et les *katakana* (environ 10 minutes y seront consacrées en début de cours).

Objectifs concrets :

Toute durée :

- Exprimer le but d'un déplacement ;
- Interagir dans des situations types rencontrées en voyage : à la poste, à la gare...
- Exprimer ses souhaits ;
- Exprimer une succession d'actions ;
- Exprimer une action qui est en train de se produire ;
- Donner un ordre et demander un service et accepter ou refuser ce dernier ;
- Demander et donner la permission et exprimer l'interdiction ;
- Faire des comparaisons ;
- Exprimer ses préférences.

Formations de 30h et plus :

- Exprimer la capacité et la possibilité ;
- Exprimer le changement et l'évolution ;
- Parler de ses passe-temps ;
- Exprimer l'antériorité d'une action par rapport à une autre ;
- Interagir à la banque et à la gare ;
- Parler de son anniversaire et de celui des autres ;
- Exprimer une expérience vécue ;
- Parler de ses habitudes ;
- Présenter sa famille ;
- Exprimer une durée de temps ;
- Exprimer la fréquence ;
- Donner son ressenti sur un voyage ;
- Donner et demander les caractéristiques d'une personne ;
- Maîtriser la lecture et l'écriture de 34 nouveaux *kanji*.

Formations de 50h et plus :

- Exprimer l'aspect et le ressenti par rapport à quelque chose ;
- Prodiguer des conseils ;
- Exprimer la raison ;
- Exprimer la postériorité d'une action ;
- Exprimer l'excès ;
- Exprimer la raison d'une maladie, d'un état de santé ;
- Qualifier des actions ;
- Parler de ses goûts et de ses capacités ;
- Exprimer une liste d'actions non exhaustive ;
- Exprimer l'obligation ;
- Exprimer la concession et la permission de ne pas faire une action ;
- Exprimer son avis ;
- Maîtriser la lecture et l'écriture de 33 nouveaux *kanji*.

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par le stagiaire.
- Évaluations de fin de modules : À la fin de chaque module, le stagiaire passe une évaluation écrite. Les évaluations se déroulent pendant le cours avec le formateur.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE© : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE©. Le LILATE© est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS7320 – Enregistrée le 24/09/2025). Le parchemin de certification est délivré au candidat ayant obtenu au minimum un niveau B1.

Débouchés :

Notre formation « Japonais individuel » de niveau A1.1 permettra au stagiaire de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE©** en fin de formation.
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- Le stagiaire prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme effectué.
- Le stagiaire s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec son formateur, même si toutes les heures de cours prévues initialement ne sont pas écoulées.

Cours particuliers

JAPONAIS INDIVIDUEL

DÉBUTANT (A1)

Niveau A1.2

Notre formation “Cours particuliers - Japonais Individuel Débutant (A1)” est divisée en trois niveaux. Cela est dû au fait que le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) comporte de nombreux éléments et n’est atteignable qu’en plusieurs mois d’étude.

Notre objectif est de vous proposer une formation adaptée à vos besoins et à votre niveau. C’est pourquoi, si vous n’êtes pas grand débutant, nous vous proposerons systématiquement de passer un test de niveau avant votre entrée en formation. Ce dernier nous permettra de vous proposer un programme pédagogique adapté.

LE NIVEAU A1.2

Notre formation “Cours particuliers - Japonais Individuel Débutant (A1)” de niveau A1.2 correspond au Niveau 2 des cours collectifs d’Espace Japon. Ce niveau se situe dans la continuité directe du niveau A1.1. Il permet de faire le lien entre le niveau débutant et le niveau intermédiaire. L’apprenant consolide ses acquis et continue à étudier les formes grammaticales et le vocabulaire de base tout en s’initiant aux *kanji*. En fin de formation, il sera en mesure de comprendre et de communiquer dans un langage simple.

Découvrez le programme pédagogique ci-après :



Programme pédagogique de formation Japonais individuel

Veuillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner, daté et signé, avant le début de votre session de formation à l'adresse e-mail suivante : coursdejaponais@espacejapon.com.

Intitulé de la formation : Japonais individuel

Niveau : A1.2

Durée : 20h, 30h, 40h ou 50h

Modalités : Cours particuliers en présentiel (Espace Japon) ou à distance (Zoom) en face à face pédagogique avec un formateur. Possibilité de cours à distance de manière occasionnelle dans le cas des cours en présentiel.

Prérequis :

Pour intégrer cette formation, le stagiaire doit justifier d'un niveau A1.1 en effectuant un test de niveau. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

Objectifs pédagogiques :

La formation répondra aux objectifs pédagogiques du **niveau A1 du CERCL** :

- Savoir se présenter ou présenter quelqu'un ;
- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
- Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions ;
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira au stagiaire la méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où il pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

Contenu :

La formation abordera plusieurs modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais enseignera également la maîtrise de nouveaux points grammaticaux et de nouvelles structures syntaxiques.

Objectifs concrets :*Toute durée :*

- Exprimer la capacité et la possibilité ;
- Exprimer le changement et l'évolution ;
- Parler de ses passe-temps ;
- Exprimer l'antériorité d'une action par rapport à une autre ;
- Interagir à la banque et à la gare ;
- Parler de son anniversaire et de celui des autres ;
- Exprimer une expérience vécue ;
- Parler de ses habitudes ;
- Présenter sa famille ;
- Exprimer une durée de temps ;
- Exprimer la fréquence ;
- Donner son ressenti sur un voyage ;
- Donner et demander les caractéristiques d'une personne ;
- Maîtriser la lecture et l'écriture de 34 nouveaux *kanji*.

Formations de 30h et plus :

- Exprimer l'aspect et le ressenti par rapport à quelque chose ;
- Prodiguer des conseils ;
- Exprimer la raison ;
- Exprimer la postériorité d'une action ;
- Exprimer l'excès ;
- Exprimer la raison d'une maladie, d'un état de santé ;
- Qualifier des actions ;
- Parler de ses goûts et de ses capacités ;
- Exprimer une liste d'actions non exhaustive ;
- Exprimer l'obligation ;
- Exprimer la concession et la permission de ne pas faire une action ;
- Exprimer son avis ;
- Maîtriser la lecture et l'écriture de 33 nouveaux *kanji*.

Formations de 50h et plus :

- Utiliser des superlatifs ;
- Dire et demander à quel moment une action est réalisée ;
- Exprimer une limite de temps et une durée ;
- Interagir à la bibliothèque ;
- Exprimer la condition ;
- Expliquer une situation ;
- Passer un coup de téléphone ;
- Maîtriser la lecture et l'écriture de 33 nouveaux *kanji*.

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par le stagiaire.
- Évaluations de fin de modules : À la fin de chaque module, le stagiaire passe une évaluation écrite. Les évaluations se déroulent pendant le cours avec le formateur.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE© : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE©. Le LILATE© est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS7320 – Enregistrée le 24/09/2025). Le parchemin de certification est délivré au candidat ayant obtenu au minimum un niveau B1.

Débouchés :

Notre formation « Japonais individuel » de niveau A1.2 permettra au stagiaire de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE© en fin de formation.
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- Le stagiaire prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme effectué.
- Le stagiaire s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec son formateur, même si toutes les heures de cours prévues initialement ne sont pas écoulées.